



POLITIQUE EN MATIERE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

En conformité avec les règles de conduite d'AssurMiFID, la succursale Belge de London General Insurance Company Limited (ci-après dénommée LGI) respecte une politique en matière de gestion des conflits d'intérêt.

1. Quels conflits d'intérêts?

Compte tenu de cette politique en matière de conflit d'intérêts, LGI a identifié les conflits d'intérêts potentiels.

Des conflits d'intérêt peuvent se produire:

- (i) entre LGI et des sociétés liées avec LGI d'une part et un client (potentiel) d'autre part, ou
- (ii) entre plusieurs clients.

La politique en matière de conflits d'intérêt tient compte des caractéristiques organisationnelles et de la structure de groupe de LGI.

Lors de l'évaluation des conflits d'intérêts potentiels, LGI a identifié les situations dans lesquelles existe un risque considérable qu'il soit porté atteinte aux intérêts du client

Il s'agit spécifiquement de situations dans lesquelles:

- LGI réalise un profit ou évite une perte au détriment du client;
- LGI a un intérêt dans le résultat d'un service qui est contraire aux intérêts du client;
- LGI a un motif, qu'il soit financier ou autre, pour prioriser certains clients ou de les traiter différemment;
- LGI offre à ou reçoit d'une partie autre que le client une rémunération pour les services rendus

2. Quelles sont les mesures prises par LGI?

LGI prend de nombreuses mesures pour s'assurer que les intérêts de nos clients priment.

Ces mesures consistent entre autres de :

- la rédaction de conditions générales des polices d'assurance d'une manière claire, précise et sans ambiguïté;
- veiller à ce que les personnes en contact avec les clients auprès des entreprises liées avec nous connaissent les caractéristiques essentielles de nos produits d'assurances qu'elles proposent et qu'elles puissent les expliquer aux clients;
- l'acceptation des risques sur base de critères objectifs et non discriminatoires, entre autres pour éviter la proposition de produits qui ne sont pas appropriés aux clients;
- le principe de base au niveau de la gestion des sinistres est l'application correcte des conditions générales;
- la séparation des différents départements et services qui risquent d'entrer en conflit entre eux; respecter la confidentialité des données, avec une attention particulière aux données personnelles et médicales;
- codes de conduite internes qui exigent de tous les collaborateurs de notre groupe d'agir dans l'intérêt des clients (Traitement Equitable des Clients - Code de Conduite et d'Éthique);
- une politique interne concernant l'offre et la réception de cadeaux et d'avantages et une politique interne de prévention de fraude (Politique Globale Anti-Corruption);
- Lors de la sous-traitance de l'intermédiation en assurance en dehors de notre groupe, nous veillons à ce que le contractant s'engage explicitement à respecter ces règles de conduite internes dans les relations avec nos clients;
- une politique de rémunération appropriée qui garantit l'indépendance de tous les collaborateurs de notre groupe;
- une politique qui nous réserve le droit de refuser le service demandé en raison de la protection des intérêts du client au cas où aucune solution concrète ne peut être trouvée pour un conflit d'intérêt spécifique;
- une politique qui veille à ce que toutes les informations fournies par nous et par les sociétés liées avec nous sont correctes, claires et ne puissent pas induire en erreur;
- une politique qui permet à et encourage tous les employés de notre groupe de signaler des risques ou des irrégularités, potentiels et identifiés (Policy for Raising and Reporting Concerns).

En cas de besoin, la politique en matière de conflits d'intérêt de la politique de LGI sera adaptée et / ou mise à jour.

Lorsque dans une situation concrète nos mesures prises risquent de ne pas fournir des garanties suffisantes, LGI avisera le client sur la nature générale et / ou les sources du conflit d'intérêts, pour que le client puisse prendre une décision en toute connaissance de causes.

Vous pouvez toujours nous contacter pour plus d'informations.